

Table des matières

Avant-propos	9
---------------------------	---

Liste des abréviations employées	10
---	----

Première partie :

L'EXERCICE DENTAIRE ET L'ENCADREMENT PAR LES LOIS SOCIALES	11
--	----

1 Les grands principes de l'exercice médical ... 12

1.1. Le libre choix du praticien par le patient	13
---	----

1.1.1. Les restrictions indirectes à la liberté de choix	13
--	----

1.1.2. L'information des assurés par les caisses	13
--	----

1.2. Le secret professionnel	13
------------------------------------	----

1.2.1. Les dérogations au principe du secret médical	14
--	----

1.2.2. Les atténuations au principe du secret médical	14
---	----

1.3. Le paiement direct des honoraires	15
--	----

1.3.1. Les limitations au principe du paiement direct	15
---	----

1.4. La liberté de prescription (ou liberté thérapeutique)	16
--	----

1.4.1. Les limitations économiques au principe de la liberté thérapeutique	16
---	----

1.4.2. Les recommandations de bonne pratique et les références opposables	17
--	----

1.4.3. Les «limitations» déontologiques au principe de la liberté thérapeutique	18
--	----

1.5. La liberté d'installation	18
--------------------------------------	----

1.5.1. Les limitations déontologiques à la liberté d'installation	18
--	----

2	Conventions, accords, contrats	20
2.1.	Les cadres réglementaires nationaux	21
2.1.1.	La convention nationale	21
2.1.2.	La couverture maladie universelle (CMU)	22
2.1.3.	L'accord-cadre	24
2.1.4.	Les accords interprofessionnels	24
2.1.5.	Opposition et règlement arbitral	25
2.1.6.	Accords de « bon usage des soins »	25
2.1.7.	Références opposables et recommandations de bonne pratique	27
2.1.8.	Le bilan bucco-dentaire (BBD)	27
2.2.	Les cadres réglementaires locaux ou individuels	28
2.2.1.	Conventions départementales, individuelles	28
2.2.2.	Les contrats de bonne pratique	28
2.2.3.	Les contrats de santé publique	31
3	Nomenclatures et honoraires	32
3.1.	Les nomenclatures	33
3.1.1.	La nomenclature générale des actes professionnels	33
3.1.2.	La classification commune des actes médicaux	36
3.2.	Les honoraires	42
3.2.1.	Les honoraires conventionnels	42
3.2.2.	Les honoraires de la CCAM	45
3.2.3.	Règles particulières relatives aux honoraires	47
4	Les obligations administratives	48
4.1	La carte vitale	49
4.1.1.	Contenu de la carte vitale	49
4.1.1.	Accès aux informations de la carte vitale	49
4.2.	La carte de professionnel de santé (CPS)	50
4.2.1.	Contenu de la CPS	50
4.2.2.	Émission et modifications de la CPS	50
4.2.3.	Utilisation de la CPS	51

4.3. Les feuilles de soins (FS)	51
4.3.1. Obligations générales relatives aux feuilles de soins	51
4.3.2. Les feuilles de soins papier	52
4.3.3. Les feuilles de soins électroniques (FSE)	53
4.4. L'ordonnance	55
4.5. Le dossier médical personnel (DMP)	56
4.5.1. Les obligations relatives au DMP	56
4.5.2. Les conditions d'accès au DMP	57
4.6. Accidents de travail et maladies professionnelles	57
4.7. Les affections longue durée (ALD)	57

5 Les contrôles d'activité 59

5.1. Les outils du contrôle	60
5.1.1. Les sources d'informations	60
5.1.2. Les outils statistiques des caisses	60
5.2. Les organes du contrôle	61
5.2.1. La gestion du risque	61
5.2.2. Le contrôle médical	63
5.3. Les opérations de contrôle	66
5.3.1. Les objectifs du contrôle d'activité	66
5.3.2. Le contrôle administratif par la «gestion du risque»	66
5.3.3. Le contrôle par le service médical	67
5.4. L'expertise de sécurité sociale	70
5.4.1. La décision d'expertise médicale	70
5.4.2. La désignation de l'expert	71
5.4.3. La mission d'expertise	71
5.4.4. Les opérations d'expertise	71
5.4.5. Le rapport d'expertise	72
5.4.6. Les frais d'expertise	73
5.4.7. La portée de l'expertise médicale	73
5.5. Les suites du contrôle d'activité	73
5.5.1. Les actions de concertation et d'information	74
5.5.2. Les actions contentieuses	75

Deuxième partie :

LES RELATIONS CONTENTIEUSES AVEC L'ASSURANCE MALADIE 77

6 Le contentieux général 80

6.1. La répétition d'indu 81

6.2. La commission de recours amiable (CRA) 81

6.2.1. Composition de la CRA 81

6.2.2. Procédure devant la CRA 81

6.3. Le tribunal des affaires de sécurité sociale 83

6.3.1. Composition du TASS 83

6.3.2. Saisine et délais 84

6.3.3. Cas particulier de l'opposition à contrainte 84

6.3.4. Procédure devant le TASS 85

6.3.5. Les voies de recours du jugement du TASS 87

7 Le contentieux du contrôle technique 89

7.1. Les principes généraux 90

7.1.1. Le cumul des poursuites 90

7.1.2. La composition des juridictions 90

7.1.3. La compétence de la SAS 91

7.2. Le déroulement de l'instance 92

7.2.1. La saisine de la SAS 92

7.2.2. La procédure devant la SAS 93

7.2.3. La décision de la SAS 95

7.3. Les manquements sanctionnés 96

7.3.1. La faute 96

7.3.2. L'abus 97

7.3.3. La fraude 97

7.3.4. Tous faits intéressant l'exercice de la profession 97

7.3.5. Les manquements à l'honneur ou à la probité 97

7.4. Les sanctions 98

7.4.1. Quantum de la sanction 99

7.4.2. Cumul des peines 99

7.4.3. Portée de la sanction 100

7.5. Les voies de recours	100
7.5.1. L'opposition	100
7.5.2. L'appel	100
7.5.3. Le recours en révision.	101
7.5.4. Le recours en cassation	102
7.5.5. L'amnistie.	102
8 Le contentieux conventionnel	103
8.1. Les instances conventionnelles.	104
8.1.1. Le comité dentaire départemental	104
8.1.2. La commission paritaire départementale.	105
8.2. La procédure conventionnelle	106
8.2.1. Saisine de la commission paritaire départementale.	106
8.2.2. Saisine du comité dentaire départemental	107
8.2.3. Les sanctions conventionnelles	108
8.3. Les voies de recours.	109
8.3.1. Le contrôle du juge	109
8.3.2. L'amnistie.	109
9 Les autres contentieux	110
9.1. Le contentieux pénal	110
9.1.1. Les infractions au droit pénal de l'assurance maladie	110
9.1.2. Les infractions au droit pénal économique	112
9.2. La pénalité financière.	112
9.2.1. Les faits sanctionnés.	113
9.2.2. La procédure	113
9.2.3. Le recours du chirurgien-dentiste	113
Conclusion	114
Glossaire	115
Index	125